

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

MAIRIE DE LA LONDE LES MAURES

Place du 11 Novembre ou BP 62

83250 La Londe Les Maures

Tél : 04 94 01 95 90 – 04 94 01 95 91 - Fax : 04 94 01 55 38

e-mail : marches-publics@lalondelesmaures.fr

Téléchargement : <http://lalonde.marcoweb.fr>

OBJET DU MARCHE

Travaux sur réseau d'éclairage public

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande :

Minimum : 200 000€ HT

Maximum : 800 000€ HT

CRITERES D'ATTRIBUTION

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations (20pts)	60%
2-Valeur technique (20pts) -Qualité de la méthodologie au regard de la réactivité d'intervention, des dispositions relatives à l'environnement, la gestion de la propreté du chantier, à la valorisation et à l'élimination des déchets de chantier (8pts) - Qualité des moyens humains spécifiques et adaptés proposés par le candidat, ainsi que le nombre d'équipes en simultané proposé (5pts) - Qualité des moyens en laboratoire, moyens industriels, moyens en matériels, les fiches techniques correspondant au produits et prestations proposés par le candidat (4pts) - Qualité des moyens d'études proposés par le candidat (3pts)	40%

DUREE DU MARCHE

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 4 ans à compter de sa notification.

PROCEDURE

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 27 et 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le 6 mars 2018 à 11 h 00

OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES :

Service marchés publics Tél : 04 94 01 95 90 – 04 94 01 95 91- Fax : 04 94 01 55 38

e-mail : marches-publics@lalondelesmaures.fr

Téléchargement : <http://lalonde.marcoweb.fr>

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

2 février 2018

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RECOURS :

Tribunal administratif – 5 rue Racine ou BP 40510 - 83041 Toulon cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89 –

<http://www.ta-toulon.juradm.fr> – greffe.ta-toulon@juradm.fr

articles R 421-1 à R421-7 et L.551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative